

TERRITOIRE

- Accompagner la vie de l'exploitation agricole
- Animer le territoire
- Accompagner les collectivités dans leurs projets agricoles, alimentaires et énergétiques
- Diagnostic global d'exploitation
- Informer sur l'agriculture biologique
- Pass expertise BIO*
- Informer et orienter
- Mes Parcelles
- Accompagnement à la déclaration PAC
- Appui à la vérification de la déclaration PAC



PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LA VIE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Conseillers de proximité
- Relation de confiance
- Neutralité
- Sans prestation payante



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

lot.chambre-agriculture.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans l'évolution de votre entreprise

Notre service

- Vous apporter un accompagnement et un regard extérieur sur vos projets
- Appréhender un projet dans sa globalité, les impacts économiques, techniques et financiers sur votre structure
- Vous orienter vers les personnes ressources les mieux à même de vous aider à avancer dans votre projet

Documents remis

- Tout document utile pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous en bureau décentralisé ou sur site

Public

- Porteurs de projet d'installation, de restructuration, d'adaptation ou de conversion

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 13 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ANIMER LE TERRITOIRE

- **Connaissance des agriculteurs et des filières**
- **Interface entre les agriculteurs les organismes agricoles et les collectivités territoriales**
- **Neutralité**



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans l'émergence d'un projet collectif sur votre territoire
- Vous rapprocher des collectivités territoriales, acteurs privés ou OPA portant des projets en lien avec l'agriculture
- Disposer d'informations techniques et réglementaires
- Favoriser la prise en compte des enjeux agricoles dans les politiques territoriales

Notre service

- Animation de groupements d'employeurs administratifs
- Appui aux groupements de développement agricole
- Organisation et animation de réunions d'informations thématiques à destination d'un public particulier
- Recherche de solutions adaptées aux sollicitations des collectivités

Documents remis

- Tout document utile pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous au bureau ou sur site, selon la demande

Public

- Agriculteurs en activité ou en voie d'installation

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 13 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

INFORMER SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Expertise Bio sur tous les volets : technique, réglementaire...
- Conseillers compétents et spécialisés
- Complémentarité avec les autres interlocuteurs de la BIO



Les + PROAGRI

- Une référente BIO vous renseigne et vous oriente
- Neutralité du conseil
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Obtenir toutes les réponses à vos questionnements sur l'agriculture biologique

Notre service

- Vous renseigner sur les démarches à réaliser pour réussir son installation ou sa conversion en agriculture biologique (technique, réglementaire et accompagnement financier)
- Vous informer sur les cahiers des charges et les engagements spécifiques

Documents remis

- Tous documents utiles pour répondre à votre demande

Modalités

- Point Info Bio (lieux et permanences sur le site de la Chambre d'agriculture du Lot)*
- Selon vos besoins, contactez aussi vos interlocuteurs directement

Public

- Agriculteurs ayant un projet de conversion en AB, ou déjà engagés

*Action mise en oeuvre en coordination avec l'association BIO46.

Dispositif du Conseil Régional et de l'Etat

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Lucile DREON

Conseillère agriculture BIO

06 49 29 62 11

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

PASS EXPERTISE BIO*

- **Accompagnement individualisé**
- **Évaluation de la pertinence du projet**
- **Conseil neutre et indépendant**

*un dispositif du Conseil Régional Occitanie



Les + PROAGRI

- Une référente BIO vous renseigne et vous oriente
- Neutralité du conseil
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Etre accompagné pour prendre une décision de conversion BIO, plus sereinement et de façon plus sécurisée

Notre service

- L'analyse des atouts et des contraintes du système d'exploitation et des pratiques actuelles par rapport au cahier des charges AB, par atelier
- La description des changements techniques à mettre en oeuvre
- L'élaboration du projet de conversion
- L'évaluation de la rentabilité de l'exploitation en agriculture biologique et la définition d'un budget prévisionnel
- La présentation de dispositifs d'aides possibles et de l'appui à la constitution du dossier (Prestation complémentaire)

Documents remis

- Synthèse de la visite réalisée, et restitution à l'agriculteur dans le mois qui suit la visite

Modalités

- Prestation individuelle
- Temps de visite et échanges sur l'exploitation

Public

- Tout agriculteur envisageant une conversion à l'Agriculture Biologique (exploitation ou ateliers), ou créant un nouvel atelier
- Agriculteurs engagés depuis moins de 1 an en conversion AB

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Lucile DREON

Conseillère agriculture BIO

06 49 29 62 11

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS



TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS AGRICILES, ALIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES

- Une expertise croisée entre productions et territoires
- Des compétences d'animation et gestion de projet



Les + TERRALTO

- **Connaissance fine des territoires : réseau de conseillers de proximité**
- **Capacité de mobilisation des forces vives de l'agriculture**
- **Légitimité pour représenter toutes les agricultures**

Vous souhaitez

- Conduire des projets de développement territoriaux dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, des énergies renouvelables
- Mobiliser et animer les acteurs du monde agricole
- Accéder à des connaissances et des compétences complémentaires

Notre service

- Une expertise précieuse pour la réalisation de vos actions : structuration de filières, approvisionnement local, diagnostic de territoire, renouvellement des actifs, énergies renouvelables...
- Des compétences plurielles au croisement entre secteur agricole et développement territorial
- Au-delà des études et diagnostics, une capacité à agir très concrètement, à l'échelle de votre Collectivité

Documents remis

- Livrables à définir : diagnostics, cartographies, compte-rendus d'actions...

Modalités

- Conventions de partenariats
- Etudes ciblées ponctuelles

Public

- Collectivités territoriales

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Pôle entreprises et territoire

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Pierre-Henry MONS

Chef de pôle

06 49 29 61 88

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

DIAGNOSTIC GLOBAL D'EXPLOITATION

- Analyser les atouts et les limites de votre organisation, en vue d'un projet
- Vous permettre « d'y voir plus clair » à un moment clé de la vie de votre exploitation
- Un vrai conseil d'entreprise, global et professionnel



Les ⁺ PROagri

- Un conseil d'entreprise complet et professionnel
- Une méthode qui vous implique et ouvre sur des pistes concrètes
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Faire le point sur votre exploitation, dans la perspective d'un projet : installation, diversification, restructuration...
- Avoir une vision globale de votre entreprise
- Définir quelles sont les pistes d'évolution à explorer

Notre service

- Une écoute approfondie de vos attentes
- Analyse de votre entreprise, selon la méthode du diagnostic global
- Exploration de toutes les dimensions de l'exploitation : technique, économique et humaine

Documents remis

- Rapport de diagnostic d'entreprise

Modalités

- Recueil de toutes les données
- 1/2 journée d'entretien avec l'exploitant
- Analyse et rédaction du rapport
- Restitution avec l'intervenant de votre choix

Public

- Toute exploitation agricole, notamment sous forme sociétaire

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Conseillers territoriaux

Nelly BELIVENT

06 25 76 26 21

Pascal HERIN

06 25 76 26 25

Grégoire MAS

06 25 76 26 29

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

INFORMER ET ORIENTER

- **Conseillers compétents**
- **Une réponse sur-mesure**
- **Un interlocuteur proche de chez vous**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

lot.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Obtenir des informations neutres et adaptées à vos besoins
- Etre orienté pour répondre à un problème ou à une situation donnée, dans le cadre de votre activité agricole

Notre service

- Etre à votre écoute, face à une problématique déterminée
- Evaluer les contours de la question avec vous, pour vous apporter des réponses claires et des solutions à mettre en oeuvre concrètement
- Vous apporter des éclairages sur tous les volets : technique, économique, environnementale, social, réglementaire,...

Documents remis

- Tous documents utiles pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous en bureau, et le cas échéant sur le terrain

Public

- Agriculteurs en activité et porteurs de projet en agriculture

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 13 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



TERRITOIRES

MES PARCELLES

Toutes les données
de votre exploitation
à portée de main

- Outil de pilotage complet et performant
- Conseil et suivi avec un interlocuteur de proximité
- Appui précieux pour les exigences réglementaires



Les **+** PROAGRI

- Une solution numérique qui simplifie votre quotidien
- Un outil robuste et fiable, connectant toutes vos données
- Un suivi personnalisé avec votre conseiller Chambre d'agriculture
- Accès sur smartphone et tablette

Vous souhaitez

- Gérer votre exploitation avec une solution informatique performante et facile d'utilisation
- Disposer d'un outil pour être sécurisé vis-à-vis de vos engagements
- Avoir un conseil de proximité

Notre service

- MesParcelles, un logiciel de pilotage complet :
- Gestion du parcellaire : carto couleur, carte IGN...
- Optimisation de la fertilisation
- Référentiel phytosanitaire
- Editions réglementaires : registre phyto, cahier épandage, plan fumure...
- Gestion des achats et des stocks
- Accès et suivi d'indicateurs économiques

Modalités

- Logiciel en ligne
- Formules d'abonnement : modules au choix
- Formation d'initiation à l'utilisation
- Saisie intuitive des données au fur et à mesure

Public

- Tous les agriculteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 10 83 30
e.leyrat@lot.chambagri.fr

Edith LEYRAT

Conseillère territoriale
Référente MesParcelles
06 25 76 26 28



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉCLARATION PAC

- **Conseillers et opérateurs compétents**
- **Suivi de votre dossier en toute sécurité**
- **Lien direct du conseiller avec la DDT**
- **Suivi dans la durée des engagements de l'exploitation**



Les **+** PROAGRI

- L'appui à votre dossier PAC confié à des spécialistes
- L'organisation PAC la plus aboutie et la plus sécurisante
- Une expertise réglementaire pointue sur les dispositifs PAC, pour optimiser votre position

Vous souhaitez

- Etre accompagné à la saisie informatisée de votre déclaration PAC : dossier surfaces, aides animales, MAE...
- Optimiser votre déclaration selon votre situation
- Sécuriser votre demande d'aides

Notre service

- Réalisation du registre parcellaire graphique comprenant la mise à jour du parcellaire, la localisation des cultures, la localisation éventuelle des engagements MAE,...
- Remplissage des documents complémentaires : identification du demandeur, effectif animaux, demande d'aides, ICHN...
- Vérification du respect des engagements et contrôle de conformité avant validation
- Demande d'aide à la vache allaitante ou laitière
- Demande d'aide ovine ou caprine
- Transfert des DPB si nécessaire

Documents remis

- Documents de déclaration sur clé USB ou papier
- Diagnostic de votre situation

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les agriculteurs déclarants PAC

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 13 conseillers de proximité
et leurs opérateurs



TERRITOIRES

APPUI À LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION PAC

- **Sécuriser votre PAC**
- **Accompagnement par des conseillers compétents et expérimentés**



Les + PROAGRI

- La vérification de votre dossier PAC confiée à des spécialistes
- Une expertise réglementaire pointue sur les dispositifs PAC
- Formations et prestations adaptées à tous les profils

Vous souhaitez

- Etre accompagné pour la vérification de votre déclaration PAC annuelle : dossier surfaces, MAE...
- Optimiser votre déclaration selon votre situation
- Sécuriser votre demande d'aides

Notre service

- Vérifier que vous avez demandé toutes les aides auxquelles vous êtes éligibles
- Vérifier que vous êtes éligible au verdissement
- Approcher le calcul de votre chargement pour l'ICHN ou les MAE
- Vérifier la cohérence globale du dossier
- Vérifier et comprendre ses paiements de l'année précédente
- Répondre à vos questions réglementaires sur la PAC
- Echanger sur vos problématiques ou projets agricoles

Documents remis

- Diagnostic de votre déclaration

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les agriculteurs déclarants PAC

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Avril 2021

Une équipe de conseillers de proximité et leurs opérateurs

